

Compte rendu de la réunion des formateurs du 27/02/2024

16 personnes participantes.

Ateliers

Jean-Pierre constate que pendant la période de vacances, les apprenants ont été peu nombreux dans les ateliers restés ouverts au moins une semaine sur deux (un seul fermé les 2 semaines).

En revanche, lundi à la rentrée beaucoup de monde à l'atelier Bausset et le nombre de formateurs a été un peu juste.

Le tableau général des présents par atelier est à jour.

Jean-Pierre indique que les relevés fiscaux ont été envoyés via les adresses mail.

Comme suite à la demande de certains formateurs, il a également envoyé le trombinoscope des apprenants par mail. Il demande de le vérifier, par atelier, et de lui envoyer les corrections notamment pour supprimer les noms de ceux qui ne viennent plus depuis longtemps.

Genevieve souligne les dangers de cette transmission eu égard aux textes en la matière notamment la loi informatique et liberté et de la volonté de certaines personnes de ne pas voir leur données figurer sur internet.

Une discussion s'engage sur la diffusion de ce type fichier alors que la transmission de données personnelles nominatives notamment sans l'accord des intéressés n'est pas susceptible d'être autorisée même dans un site sécurisé.

Après échanges, il est décidé que Ramage conserve ce fichier mais qu'il ne sera pas diffusé.

Il est décidé également de renforcer la sécurité et de changer le mot de passe pour accéder à l'espace privé du site.

Fonctionnement

Anny demande pour les personnes voulant s'inscrire à Ramage en mai s'il faut demander une moitié de cotisation ou la supprimer.

Il est décidé pour les personnes s'inscrivant en mai que la cotisation ne sera pas demandée pour les quelques séances jusqu'à fin juin.

Actuellement la cotisation annuelle est fixée en fonction de la date de rentrée scolaire de septembre à septembre.

Certains suggèrent de demander le paiement de la cotisation Ramage pour l'année civile du 1er janvier au 31 décembre plus facile à gérer en comptabilité et pour la déduction fiscale.

Cette question pourra être revue en temps utile.

Jean-Pierre indique que la révision du statut est en cours afin de la soumettre à l'Assemblée Générale qui pourrait être fixée au 25 avril 2024.

Yves indique qu'a priori la date lui convient, sous réserve de vérifier la disponibilité de la salle du Moulin des Lapins où se tiendrait l'Assemblée.

Il remercie le Vice-Président pour son excellent travail alors que lui même a dû s'absenter cette année.

Il souhaite cependant s'impliquer dans la révision du statut afin que Ramage puisse continuer avec une bonne gouvernance les actions qui ont été entreprises, maintenues et développées avec succès depuis sa création.

Jean-Pierre demande à Frédéric de faire une présentation de la conférence de « L' Association Passerelles et Compétences » faite à la Maison des Associations du 16ème sur le thème de la gouvernance et du bénévolat, à laquelle il a assisté.

Exposé Sensibilisation à la gouvernance
(à consulter dans la partie privée du site)

Après cet exposé très intéressant Jean-Pierre et les formateurs remercient Frédéric.

Après échanges, il est constaté que les prestations susceptibles d'être fournies (sous réserve d'une cotisation fixée en fonction du budget de l'association) sont surtout intéressantes pour les grandes associations comme les Apprentis d'Auteuil ou pour la résolution d'un problème ponctuel.

S'agissant de pouvoir recruter, par cet intermédiaire, des bénévoles, cela ne semble pas évident que les membres y soient intéressés à titre permanent.

La prochaine réunion est fixée au 12mars 2024

Fin de la séance à 11H55.